

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE QUARTIER DU 28 SEPTEMBRE 2024 LE BOURG

Elus : M. LE MAIRE, Marie-Hélène LE BOURVELLEC, Adjointe aux actions sociales, David ROSSIGNOL - Adjoint aux travaux et à l'assainissement, Jérôme LE BIGAUT - Adjoint aux sports et aux finances, Eric BADOUC, conseiller délégué aux mobilités douces, à l'insertion et à l'économie, Julien LE GUENNEC, Adjoint délégué à l'Education et à la Jeunesse, Littoral, Prévention - Denise LE MOIGNE - Conseillère déléguée à la démocratie locale et la citoyenneté.

Référent de quartier élus : Morgane LE COZ

Coordinatrice des réunions de quartier : Denise LE MOIGNE

Référents de quartier non élus : Christian MONNIER Jocelyne BOUCIER

Personnel communal : Florent BROCHARD - Responsable du Pôle administratif

M. LE MAIRE rappelle aux personnes présentes l'esprit de ces réunions publiques et le dispositif. Chacun est invité à poser des questions sur son vécu, l'actualité, l'engagement de l'équipe municipale mais ne doit pas évoquer de problèmes de voisinage. L'équipe municipale s'engage d'une année sur l'autre à répondre aux questions posées lors de la réunion publique précédente.

Tous les citoyens peuvent venir aux réunions de quartier du bourg ; il n'y a pas de limite géographique.

Les comptes rendus de quartier sont sur le site internet de la Commune et une fiche de demande d'intervention des services techniques est à disposition des citoyens à l'accueil de la mairie et sur le site internet :

http://www.clohars-carnoet.fr/wordpress/wp-content/uploads/2014/10/formulaire_demande_intervention_st_clohars_carnoet.pdf

Les réunions de quartier sont aussi suivies par des référents. Les référents de quartier sont remerciés pour leur investissement.

Certaines demandes peuvent prendre du temps avant d'être mises en œuvre : il peut s'écouler entre 6 mois et un an, du fait des délais administratifs et budgétaires, entre autres. D'autres demandes, pour diverses raisons, ne peuvent être validées. Les motifs sont alors exposés. Pour information, ce sont près de 3 000 demandes par an qui passent via les fiches de demandes d'intervention.

10 questions sont restées en suspens, Denise LE MOIGNE les présente.

Questions 2023	
QUESTIONS	REPONSES
ZAC : Il n'y a pas assez d'enclos pour les poubelles.	Les enclos sont réalisés. Il y a eu aussi une aire de compostage de mise en place.
Rue du Hirguer : les poubelles ne sont pas dans un enclos et ne sont	L'enclos a été fait. Cela devrait résoudre le problème.

pas remises dans le bon sens.	
Poursuite du chaussidou vers Doëlan	Le Département est OK pour un prolongement jusqu'au Goalinou. Ce sera fait après les enfouissements de réseaux.
M. TUSSEAU : Zone blanche à Kerabus	Ne dépend ni de la Commune, ni de Quimperlé Communauté. Ce sont les fournisseurs d'accès qui ne réagissent pas.
Mme MERCIER : Le trottoir devant Caro § Francesco : il n'y a pas d'abaissement de trottoir.	C'est réalisé.
Mme DUFFIN : Rue du Village de Quillien : une jardinière a été installée.	La jardinière a été déplacée.
Bernadette : Le passage piétons est affaissé devant le café de la Place	La chaussée est bombée, il faudrait une intervention lourde sur un long linéaire. La réfection totale de la rue étant en réflexion, cela rentrera dans ce cadre.
M. LE MAOUT : Route de Penhars vers Kerchilven : des ronces dépassent des talus et gênent la circulation ;	C'est d'une propriété privée. La commune adresse des courriers (une quinzaine il y a peu) pour demander l'élagage des haies non taillées récemment.
Mme DUCLOS : Les parterres de fleurs sur la route de Lorient côté Nord ne sont pas entretenus.	Ils le sont bien par les services communaux, l'entretien est fait régulièrement.
M. TUSSEAU : Quelle est la suite de la réunion d'informations sur les panneaux photovoltaïques	3 commandes ont été faites. Une autre est à venir. 12 kits achetés, 28 panneaux, pour 11 000 KW. Si vous souhaitez vous raccrocher à la prochaine commande c'est encore possible. Contacter Jean-Paul GUYOMAR en mairie.

David ROSSIGNOL fait un point sur les travaux réalisés :

- Pistes cyclables : réalisée au droit de Carrefour, en continuité avec la rue de Lanmeur. L'idée est que les enfants puissent transiter jusqu'à l'école. Réalisée également chemin des Roches. A la sortie de la ZAC la jonction a été faite avec Vinn Bihan(village de Quillien),
- Rue de Quillien : les travaux sont terminés, un chantier qui a été compliqué par l'effondrement du réseau des eaux pluviales. Je rappelle l'impossibilité de planter des arbres sur ce linéaire compte-tenu des réseaux, du passage des tracteurs, etc.
- 18 arbres ont été plantés le long de la piste cyclable dans la ZAC,
- Rue Anne LE GALL : mise en place d'une zone 20,
- La voirie de St Mady a été refaite il y a 3 - 4 mois,
- Travaux à la crèche : clôture, huisseries ...
- Aménagement au-dessus de la Poste pour la mairie : isolation, création de bureaux, ...
- Travaux dans les écoles : une classe refaite au bourg + une salle de pause.

Et sur les projets à venir :

- Renforcement et enfouissement des réseaux électriques sur Langlazic,

- Route de Doëlan : enfouissement des réseaux sauf le Télécom, réfection de la voirie et renforcement de la signalisation du chaussidou,
- Renforcements électriques sur le lotissement des Terres Marines route du Pouldu,
- Réfection de la voirie rue de St Jacques, refaite en 2002, mais qui a beaucoup travaillé du fait des réseaux (notamment le gaz),
- Projet d'ombrières à St Jacques,
- Reprises de voiries sur Kerlou, le Garlouët, Kermeur. Environ 180 000 € de travaux de voirie ont été réalisés.
- Changement de l'éclairage public en LED qui sera réalisé en février prochain,
- Photovoltaïque : le groupe de travail met en place un projet pédagogique avec l'école du bourg pour implanter des panneaux au sol,
- Projet d'ombrières à l'atelier des services techniques de la Ville à Keranna,
- Rue de Lannevain : début des études. La rue n'est pas accessible aux PMR, aux poussettes, n'est pas en très bon état (travaux gaz) ... Nous allons proposer de repartir sur la création d'un comité de riverains, dans lequel les élus ne participeront pas : commerçants, riverains, TBK, agriculteurs ... Avec l'accompagnement d'un bureau d'études. Il y a beaucoup de contraintes sur ce projet. Il devra y avoir des compromis.

Questions 2024	
QUESTIONS	REPONSES
Mme MOUCHEL : Pourquoi l'église n'a jamais été repeinte, restaurée ...	<p>David ROSSIGNOL : elle a été repeinte en 2015 au moment de la réfection de la place de l'église. Ça date déjà de 9 ans, à voir ...</p> <p>LE MAIRE : On travaille avec l'association paroissiale, cette question n'a pas été posée. A voir aussi pour le ravalement de la maison des assos.</p>
Jeannick DEDOURGE : Quand on sort du parking de l'église vers Moëlan, les fleurs sont à couper pour une meilleure visibilité.	David ROSSIGNOL : C'est la 1 ^{ère} fois qu'on nous le signale, c'est effectivement un peu haut, un peu volumineux. Il va falloir qu'on supprime un peu.
Mme DUPIN : L'espace autour de St Jacques qui était auparavant très joli est aujourd'hui dégradé : les agrès de sport, la roseraie et le dispositif sensitif sont notamment en très mauvais état.	<p>LE MAIRE : Le parc a entièrement été aménagé par nos services. Le dispositif sensitif était une initiative des services techniques. Les agrès vont être changés, c'est en cours.</p> <p>David ROSSIGNOL : Les services techniques proposent d'enlever le parcours sensitif, qui est compliqué à entretenir et moins utilisé. Il y a un projet sur les encadrements de la roseraie, à passer en métal.</p> <p>Mithé GOYON : Le nombre d'heures passé par les services techniques sur le parc St Jacques est très important.</p>
Gwénaëlle HERVE : On avait parlé d'une barrière rue de Cornouaille. Avec interdiction de stationner côté ZAC ?	David ROSSIGNOL : Pour information, les travaux de voirie sur la ZAC étaient prévus pour l'automne en secteur Nord, mais les bâtiments ne sont pas suffisamment avancés ; les travaux de voirie se feront donc au mois de mars. On

<p>Les enclos des containers de la ZAC, cachent la visibilité quand on tourne vers le bourg, idem pour la priorité à droite rue de Lannevain.</p> <p>Sur la route de Doëlan, une grosse partie de la piste cyclable n'est pas carrossable en vélo.</p>	<p>mettra bien une barrière entre la ZAC et la rue de Cornouaille. De l'autre côté : une croix jaune ? A voir.</p> <p>David ROSSIGNOL : Ce n'est pas simple pour les emplacements poubelles dans ce coin-là, on a décidé d'en faire un grand Je vais retourner voir. On essaie aussi de limiter les points de collecte à la demande de Quimperlé Communauté (QC).</p> <p>LE MAIRE : L'idée au départ de la ZAC était d'avoir du collectage individuel. Mais cela n'a pas été validé par QC. 14 % des sacs jaunes étaient rejetés, d'où les sacs-cabas.</p> <p>David ROSSIGNOL : La voirie n'est pas en bon état. Mais il faut d'abord enfouir les réseaux, la voirie sera ensuite refaite par le Département. Les marquages seront ensuite refaits.</p>
<p>Bernadette BEUVIER : Quelle est la position de la mairie sur les chiens qui ne sont pas tenus en laisse. J'ai été attaquée par des gros chiens, à St Jacques et sur le GR.</p>	<p>LE MAIRE : Je suis triste de tous ces aspects sur le GR : les déjections, les vélos, les chevaux ... Les barrières sont cassées ... On va en reparler dans le journal municipal, mettre des panneaux. Mais c'est désolant. Nous allons aussi rappeler que les espaces verts ne sont pas des espaces pour que les chiens fassent leurs besoins.</p>
<p>Monique LE GUELLEC du Garlouët :</p> <ul style="list-style-type: none"> - On aurait aimé être consulté pour la numérotation. - Les poubelles sont ramassées de manière aléatoire. 	<p>LE MAIRE : Je vais saisir QC, je ne suis pas au courant.</p> <p>David ROSSIGNOL : Appelez aussi la mairie, on relaie auprès de QC. Vous êtes aussi sur un point de collecte sur une zone de passage, il y a beaucoup de monde qui s'arrête pour déposer des déchets.</p>
<p>M. DUMET : Dans la ZAC, comment faire que les gens ne mettent pas leurs meubles ou objets divers dans les enclos poubelle</p>	<p>LE MAIRE : Avant il y avait un service d'enlèvement des encombrants. Mais ça ne rendait pas un réel service. Je ne peux pas y faire grand-chose. Les déchetteries sont proches, gratuites ...</p> <p>David ROSSIGNOL : C'est partout sur la Commune. J'aurais tendance à dire que c'est bien que les gens le voient. Ce sont les services municipaux qui nettoient au final. Mettre un panneau avec la réglementation ?</p> <p>LE MAIRE : Mettre que c'est sous surveillance caméra ? Mentionner les amendes ? OK pour mettre des panneaux sur les enclos les plus grands.</p>
<p>Thierry LE MAOUT : Concernant l'entretien des chemins et les haies non taillées, il y a eu des lettres, mais ce n'est pas très efficace. C'est sur toute la Commune. Rappeler les obligations dans le Kloar Infos ? Il va falloir sévir.</p>	<p>David ROSSIGNOL : C'est le sujet du moment, beaucoup n'entretiennent pas leurs haies, les camions ne passent plus, idem pour les bus ou les agriculteurs. On envoie quasiment 2 courriers par semaine à ce sujet. Il ne faut pas que la Commune se substitue aux gens pour tailler leur haie. On en reparlera dans le Kloar infos.</p>

	<p>LE MAIRE : David a refait une procédure avec les services. On le faisait déjà avant. Quand il y a eu des dangers avérés, après injonctions, nous avons fait les travaux avec facturation au propriétaire. Mais c'est très chronophage pour les services et les élus.</p>
<p>Mme THOMAS : La rue du Pouldu est dangereuse, très passante, certains roulent avec leur voiture sur les pistes cyclables. Comment pouvez-vous remédier à cette situation, tant au niveau du bruit que de la vitesse ? Une pétition a été signée par les riverains.</p>	<p>LE MAIRE : Je pense que globalement les gens roulent moins vite, mais certains roulent toujours très vite. Il faut toujours se poser la question de comment on roule ailleurs. Vous êtes, et c'est à prendre en compte, sur une RD à fort trafic. C'est une route départementale, je ne peux pas faire d'aménagements non autorisés désormais comme les dos d'âne.</p> <p>David ROSSIGNOL : Je n'ai pas le relevé des radars près de chez vous. Sur les derniers relevés que nous avons eu ailleurs en agglomération : 85 % des gens sont à moins de 48 km/H en sortie d'agglomération. 10 % sont en excès de vitesse, dont la très grande majorité entre 50 et 60 km/H. Il y a une différence entre la perception de la vitesse et la réalité.</p> <p>LE MAIRE : Nous allons vous recevoir en mairie. Mais nous ne pourrons pas conduire à la place des gens qui roulent trop vite. C'est aussi une forme d'incivisme malheureusement.</p>
<p>Jean-Paul Neveu : A Keranna, pour quelle raison n'y a-t-il pas de radar ? Possibilité de mettre une bande jaune axiale avec 2 traits sur le côté ?</p>	<p>LE MAIRE : Il va falloir faire des aménagements pour la vitesse sur toute la Commune ! On roule normalement à Keranna à 50 km/H. C'est malgré tout une entrée de bourg, il faut y faire attention.</p> <p>David ROSSIGNOL : il n'y aura pas de radar pédagogique, c'est autorisé uniquement en agglomération. On verra pour la bande jaune.</p>
<p>Jeanine GUYOMAR : Est-il possible de remettre un coup de peinture sur les triangles de priorité à droite ?</p>	<p>David ROSSIGNOL : Ces marques ne sont pas réglementaires, elles ne respectent pas le Code de la route. Elles permettaient de signaler le changement de priorité lors de la mise en place. Depuis le départ, il était prévu qu'elles disparaissent. Il y a eu un seul accident avec les priorités à droite. Le marquage ne sera pas refait.</p> <p>LE MAIRE : Plus il y aura de communes à adopter ce système de priorité, plus ce sera respecté. A noter qu'il n'y a pas de priorité absolue : même quand on a la priorité, il faut faire attention à qui arrive. C'est le code de la route qui prime en particulier en agglomération.</p>
<p>Jacques Valois : La fibre, c'est pour quand ?</p>	<p>Tout sera fini en 2026.</p>
<p>Jeannick DEDOURGE : comment sera traité le virage sur la route de Doëlan au niveau d'Halbars ?</p>	<p>David ROSSIGNOL : Je ne sais pas comment ce sera traité. Il n'y aura pas de rétrécissement.</p>
<p>Mme le GUELLEC : de la route du Zouave au Rendez-vous des</p>	<p>David ROSIGNOL : Nous ne sommes pas décideurs, je suis d'accord avec vous. Idem pour la route touristique.</p>

Chasseurs, la route départementale a été refaite, pourquoi ?

LE MAIRE : Il y a une antenne départementale pour les routes à Scaër, il y a aussi des choses qu'on ne voit pas et qu'ils prennent sans doute en considération. Nous les informons aussi de nos demandes pour des réfections de RD.